

PUBLIÉ LE 19/12/2025

# Avis de l'ANSM du 24/11/2025 sur le médicament Ricimed dans le cadre d'une demande d'AAP

## DÉCISIONS (MÉDICAMENTS) - AVIS

Date du dépôt de la demande : 21 juillet 2025, complétée le 1<sup>er</sup> août 2025 et le 4 novembre 2025 ;

Nom du demandeur : Fabentech

Dénomination du médicament) : Ricimed 250 [UA]/mL, solution à diluer pour perfusion

DCI/nom de code : Fragments F(ab')<sub>2</sub> d'immunoglobuline équine anti-ricine

Indication thérapeutique revendiquée : Traitement des intoxications aiguës confirmées ou fortement suspectées à la ricine. Ricimed doit être administré immédiatement en tant que traitement d'urgence en association aux soins de support appropriés.

### **Avis de l'ANSM :**

- L'ANSM atteste de la forte présomption d'efficacité et de sécurité du médicament RICIMED 250 [UA]/mL, solution à diluer pour perfusion dans l'indication thérapeutique : « Traitement des intoxications aiguës confirmées ou fortement suspectées à la ricine. Ricimed doit être administré immédiatement en tant que traitement d'urgence en association aux soins de support appropriés. »

La motivation scientifique du présent avis figure en annexe, de même que le résumé des caractéristiques du produit, l'étiquetage et la notice validés par l'ANSM dans cette indication thérapeutique.

Fait à Saint-Denis, le 24/11/2025

Alexandre DE LA VOLPIERE  
Le Directeur général adjoint chargé des opérations